

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du MARDI 16 Avril 1793, l'an 2^e. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n^o. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

AUTRICHE.

De Vienne, le 30 mars.

(Extrait de la gazette de Francfort).

ON lit ici, avec beaucoup d'avidité, un ouvrage françois publié par M. de Limon, qui a pour titre la vie & le martyre de Louis XVI; l'épigraphe est tirée de Tacite, la voici: *Alii diutius imperium tenuerunt, nemo tam fortiter relicuerit.*

La nation hongroise a fait à notre monarque un présent de 4 millions de florins, & a levé sur-le-champ 12 mille hommes de recrues.

On continue avec beaucoup de succès dans cette ville la souscription pour la formation d'un beau corps de chasseurs: ce corps doit être rendu sur le Rhin avant la fin du mois de mai; il s'exerce à toutes les manœuvres.

Il se forme dans la Sclavonie un corps franc qui portera le nom du comte de Wurmsler, & se rendra à son armée. Le corps de réserve est porté aujourd'hui à 60 mille hommes. Deux bataillons de la garnison de cette ville sont partis pour se rendre à cette armée, dont le rendez-vous est à Insferkel dans la Bohême. Au mois prochain, il partira un second transport de grosse artillerie, aussi considérable que le premier. Jamais l'Autriche n'a fait des préparatifs aussi considérables.

Le 26, à quatre heures du soir, il est arrivé un courrier du prince de Cobourg, qui apportoit la nouvelle de la victoire importante remportée par l'armée impériale auprès de Nerviude.

Le 23, l'ambassadeur russe a reçu de Pétersbourg un courrier extraordinaire: le 24, cet ambassadeur a eu une audience particulière de sa majesté l'empereur.

IRLANDE.

De Dublin, le 27 mars.

L'ébranlement du crédit public, suite inévitable de la guerre, fait sentir ses contre-coups d'une manière fâcheuse pour le commerce. Il vient de se déclarer dans cette capitale deux banqueroutes très-considérables, qui vont en entraîner beaucoup d'autres.

Les excès auxquels se sont portés, depuis quelque tems, les brigands qui infectent quelques parties de ce royaume, & qui ont pris le nom de défenseurs, ont fait sentir la né-

cessité de prendre des mesures pour les réprimer: on en arrête tous les jours; un grand nombre a déjà péri sous le glaive de la loi. Le gouvernement vient de faire tirer de l'arsenal du château des pièces de canon avec des munitions, pour être transportées dans les cantons où les rassemblemens des séditieux sont plus considérables.

ANGLETERRE.

De Londres, le 2 avril.

Nos vaisseaux ne respectent point le pavillon des puissances neutres: ils ont ordre de visiter avec la plus grande rigueur, tous les bâtimens de ces puissances qui peuvent être soupçonnés d'être chargés de denrées pour la France. La frégate la *Cléopâtre* vient d'amener à Yarmouth une galiote danoise le *Neptune*, chargé de bled, de bœuf, de beurre, &c. pour Brest & Bordeaux.

Il vient d'arriver ici 500 émigrés françois venant de Jersey & de Guernesey; ils ont dit qu'il y en avoit encore dans ces îles environ quatre mille, qui n'attendoient qu'une occasion d'en partir pour se rendre en Angleterre.

Les grands théâtres ont fait hier leur ouverture. Celui de Covent-Garden a débuté par un opéra-comique, intitulé: *le Secours de Williamstadt*, avec un spectacle pompeux, & des additions relatives à la levée du siège de cette place. On imagine aisément qu'un pareil spectacle ne peut manquer de flatter cet orgueil national qui caractérise particulièrement le peuple anglois.

C'est le 30 mars que la flotte de l'amiral Gardner a mis à la voile pour les Indes Occidentales. On ne doute pas que cet amiral n'ait ordre de donner aux François mécontents des Îles-du-Vent tous les secours possibles pour les mettre en état d'y opérer une contre-révolution.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, le 8 avril.

On écrit de Bruxelles que les commissaires de la convention nationale & les autres personnes livrées aux Autrichiens par le général Dumouriez, ont été transférés sous bonne escorte au château d'Anvers, où ils resteront détenus; le général Clairfayt a fait apposer les scellés sur leurs papiers; on assure, au reste, qu'ils sont traités avec beaucoup d'égards. Voici la liste de ces prisonniers: Beurnonville, ministre de la guerre de la république françoise; Menocé, capitaine de hussards,

aide-de-camp du général-ministre ; Villeneuve , secrétaire-commis du bureau de la guerre ; Camus , membre de la convention , garde des archives de la république , commissaire nommé près l'armée du Nord ; Lamarque , aussi commissaire près la même armée ; Quinette , *idem* ; Henri Bancal , *idem* .
Faucand , secrétaire de la commission près l'armée du Nord ?

Mémoire de milord Aukland , ambassadeur britannique , & du comte de Starhemberg , envoyé extraordinaire de l'empereur , présenté hier aux états-généraux .

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS ,

Il est connu que , vers la fin du mois de septembre de l'année dernière , sa majesté britannique & vos hautes-puissances ont donné de concert l'assurance solennelle que dans le cas où le danger imminent , qui menacoit dès-lors les jours de leurs majestés très-chrétiennes & de leur famille , se réalisât , sa majesté & leurs hautes-puissances ne manqueraient pas de prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher que les personnes , qui se seroient rendues coupables d'un crime aussi atroce , ne trouvaient aucun asyle dans leurs états respectifs . Cet événement , qu'on présentoit avec horreur , a eu lieu , & la vengeance divine paroît ne s'être pas long-tems fait attendre . Quelques-uns de ces détestables régicides sont déjà dans le cas de pouvoir être soumis au glaive de la loi ; les autres sont encore au milieu du peuple , qu'ils ont plongé dans un abîme de maux , & auquel la famine , l'anarchie & la guerre civile préparent de nouvelles calamités . Enfin , tout ce que nous voyons arriver concourt à nous faire regarder comme prochaine la fin de ces malheureux , dont la démence & les atrocités ont pénétré d'épouvante & d'indignation tous ceux qui tiennent aux principes de religion , de morale & d'humanité .

En conséquence , les souffrants soumettent au jugement éclairé & à la sagesse de vos hautes-puissances , si elles ne trouveroient pas convenable d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour défendre l'entrée de leurs états en Europe , ou de leurs colonies à tous ceux des membres de la soi-disant convention nationale , ou du prétendu conseil-exécutif , qui ont pris part directement ou indirectement audit crime , & s'ils étoient découverts & arrêtés , de les faire livrer entre les mains de la justice , pour servir de leçon & d'exemple au genre humain .

Fait à la Haye , ce 18 mars 1793 .

FRANCE .

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN .

Extrait d'une lettre de Weiffembourg , du 7 avril .

Le général Blou , chargé d'un convoi d'artillerie , partant de Mayence pour rejoindre le corps d'armée qui étoit en retraite , fut entouré par une force très-supérieure ; il s'est , dit-on , battu douze heures , ensuite il s'est retiré dans un bois pour y passer la nuit : le lendemain il a percé l'ennemi & est rentré dans Mayence sans rien perdre de son convoi .

L'ennemi s'est approché de Landau , non pas dans l'intention de l'attaquer , mais seulement dans le dessein de nous le faire croire , & afin que nous portions nos forces de ce côté ; mais Custine a senti sa finesse , & il s'est emparé de suite des positions qui doivent assurer la communication avec Weiffembourg & Landau : cette manœuvre a fait arrêter l'ennemi près de Spire .

Le général Custine a sans doute trouvé plus à propos , d'après le peu de force qu'il a , de se porter derrière les lignes de Weiffembourg pour protéger l'Alsace . Nos fatigues sont grandes , mais le découragement ne se manifeste pas .

Nous n'avons pas de fuyards , mais nous avons des traîneurs que deux ou trois soient balafrés par les hussards prussiens , cela suffira peut-être à engager chacun dans son rang . Malgré les nouvelles affligeantes que nous recevons de l'intérieur & de l'armée de Flandre , nous restons à notre poste avec sécurité , mais l'ame navrée des dangers de la patrie .

De Paris , le 16 avril .

Le tribunal révolutionnaire a condamné à mort Blanchelande , ex-gouverneur de Saint-Domingue ; il a été exécuté hier .

On a célébré avant-hier avec beaucoup d'ordre , de fraternité & de pompe , la fête de l'hospitalité ordonnée par le conseil-général de la commune , à l'occasion du transport des archives de la municipalité de Liege à la maison commune de Paris .

On parle de transporter à Cambrai le camp général de l'armée de Bouchain , commandée par le général Dampierre . Condé est cerné de tous parts ; on craint pour cette place , parce qu'elle manque de vivres . Le bruit se répand même que cette ville a été prise ; mais il ne faut point ajouter foi à cette étrange nouvelle , puisqu'elle n'est pas annoncée officiellement .

Miranda vient de publier un discours justificatif qu'il se proposoit de prononcer à la convention nationale le 29 mars ; il accuse Dumouriez de toute la trahison , & annonce que lui , Miranda , étoit venu à Paris , & qu'il y est arrivé le 23 mars pour le dénoncer à la France entière . Il paroît , d'après ce discours , que ce n'est qu'après son retour de la Hollande que Dumouriez a changé de doctrine , & a affiché l'incivisme le plus déclaré ; il commença alors à parler aux soldats de manière à les attacher à sa personne , & leur montrant le journal de la société des jacobins , il leur demandoit ce qu'ils pensoient de la proscription élevée contre lui .

L'ordre pour l'arrestation des généraux Lanoue & Stingham m'étant arrivé , dit Miranda , Dumouriez saisit cette occasion pour me demander ce que je serois si un pareil ordre m'arrivoit pour le faire arrêter lui-même . Je lui répondis que , comme serviteur fidèle , j'étois obligé d'obéir ; mais que d'ailleurs il ne me seroit pas adressé , attendu que le général Valence étoit le plus ancien . — *Il viendra précisément à vous , me dit-il , mais l'armée n'y obéira pas : ainsi vous n'aurez qu'à faire un procès-verbal & le renvoyer .* Etant à table quelques jours après , il me dit qu'à la fin il faudroit venir à Paris pour établir la liberté . Je lui demandai de quelle manière ? — *Avec l'armée . — Et pourquoi ? — Pour rétablir la liberté . — Je crois le remède pire que le mal , répondis-je , & certainement je l'empêcherai si je peux . — Donc vous vous battez contre moi ? — Ça peut bien être , si vous vous battez contre la liberté . — Fort bien , vous serez Lubienus . — Lubienus ou Caton , vous me trouverez toujours du côté de la république . — Et la conversation se termina .* Il eut l'air de tourner tous ces discours en plaisanteries au moment qu'il n'eut plus de doute sur ma résolution . Miranda ajoute que c'est depuis cette époque que Dumouriez n'eut plus de confiance en lui , & se rapprocha extraordinairement des généraux Valence , Thouvenot & Egalité , avec lesquels il consultoit , à son insu , sur les matières militaires . Miranda déclare que c'est contre son avis que la bataille dont il prévoyoit les conséquences funestes , fut donnée le 18 . Il rend justice à la valeur des soldats qu'il commandoit , lesquels ont fait des prodiges de valeur , malgré l'infériorité de leur nombre , leur mauvaise position & le mauvais état des che-

mins qui ont empêché l'artillerie des François de se placer avec avantage. Miranda n'attribue la déroute de l'aile gauche qu'à trois ou quatre corps commandés par de mauvais officiers : il remarque, ne outre, que Dumouriez a affecté de ne point rendre compte à la convention de la résistance opiniâtre qu'avoit opposée l'aile gauche aux ennemis, dont elle avoit détruit un très-grand nombre.

Autant qu'on peut en juger par ce discours, il paroît qu'il étoit dans le plan de Dumouriez de sacrifier Miranda & l'aile gauche qu'il commandoit.

COMMUNE DE PARIS.

Du 13 avril.

La section des Invalides est venue déposer ses craintes sur l'état des subsistances. Chaumet, après de vives apostrophes contre les boulangers, dont il a soutenu que quelques-uns étoient les pensionnaires du prince de Cobourg, a requis, & le conseil général a arrêté que sous huit jours les comités des subsistances & des travaux publics réunis lui feront un rapport sur les avantages & désagrémens des fours communs dits bannaux.

Pierre Jacquelin & Courvoisier, valets-de-chambre du citoyen Bourbon-Conti, ont demandé chacun un passe-port pour se rendre à Marseille, auprès de leur maître. Le conseil a refusé les passe-ports, motivé sur ce qu'il appartient à la convention nationale seule de décider sur les individus qui doivent entourer les citoyens retenus en état d'arrestation.

Les commissaires nommés pour faire part au comité de salut public de la dénonciation des corps administratifs de la Côte-d'Or, ont rendu compte de leur mission. Le comité en étoit déjà instruit, il a fait mettre en état d'arrestation les voituriers, jusqu'à ce qu'ils aient fait connoître les personnes dont ils tenoient leurs lettres de voitures, aucune de ces voitures n'étant destinées pour l'approvisionnement de nos armées du midi.

Chaumet avoit demandé la parole pour une mesure importante de salut public : le conseil la lui a accordée. Il a débuté par déplorer l'état d'incertitude & le voile tendu sur toutes les opérations de nos armées, soit du midi, soit du Nord, soit de l'Est. C'est à cette ignorance dont il a accusé le conseil exécutif, que doivent être attribués tous nos malheurs. Le feu de la guerre civile incendioit les départemens de l'Isle & Vilaine, de la Vendée, de la Loire-Inférieure, &c. Dumouriez, Lanoue, Stingen, trahissoient la république, fermoient dans la Belgique d'immenses magasins réservés à nos ennemis, nos armées manquoient des choses les plus nécessaires, d'armes, de munitions & de vivres; & le conseil exécutif n'a rien prévu, n'a pris aucune mesure pour déjouer toutes les intrigues, pour faire punir tant de trahisons; il ne nous a présenté un tableau de nos dangers que lorsqu'ils étoient presque sans remède. Ou le conseil exécutif, a ajouté Chaumet, vous trahit, ou toutes les municipalités de la république sont composées de traîtres. Pour parer à tant de fautes, l'orateur n'a vu qu'un moyen : il faut enfin, a-t-il dit, que les administrations immédiatement émanées du peuple commencent à être quelque chose : plus près du peuple, elles ne font qu'un avec lui; & c'est pour lui qu'on fait la guerre. Fondé sur ce principe, le procureur de la commune a requis qu'il fût institué un courier qui porteroit à la municipalité de Lyon & aux municipalités qui sont sur la route, les nouvelles du Nord, tandis que celle de Lyon seroit invitée à en instruire un chargé des nouvelles du Midi; ce qui formeroit un système de correspondance toujours active, laquelle auroit lieu, non avec les généraux, non avec leur état-major; mais entre les municipalités, mais entre les

Jacobins & les sociétés populaires. Le réquisitoire de Chaumet a été adopté.

Les commissaires de service au Temple annoncent au conseil qu'ils ont cru devoir se saisir d'un paquet dont étoit portée la fille de Tison, valet-de-chambre de Marie-An-toinette : ce paquet contenoit une piece de basin, sur laquelle étoit écrit un nom qui a paru suspect.

Bouchotte, nouveau ministre de la guerre, a écrit qu'il venoit d'être établi un hospice supplémentaire à l'hôtel national des Invalides, contenant 600 lits, & destiné aux volontaires malades ou blessés.

Dorat-Cubieres, élu secrétaire-greffier-adjoint, lit une lettre du comité de sûreté publique de Rouen. Les membres de ce comité se plaignent de l'affluence des aristocrates dans cette ville, occasionnée par l'indulgence perfide de l'ancienne municipalité : l'esprit public n'a pas cette énergie que commandent les circonstances; le conseil-général lui-même est dans un état d'oscillation perpétuelle. Le conseil a arrêté qu'une députation se rendroit à la convention, pour lui demander la permission de faire marcher un nombre suffisant de sans-culottes de Paris, chargés de balayer Rouen des aristocrates & des modérés.

CONVENTION NATIONALE.

N. B. Quelques journaux ont publié le résultat de l'appel nominal sur Marat, de la manière suivante : 367 membres présents, majorité absolue 184 : 220 ont voté pour le décret d'accusation; 92 ont voté contre, 7 ont demandé l'ajournement & 7 autres se sont refusés. En prenant la somme de ces suffrages, l'on ne trouve que 326 votans; il faut supposer, pour arriver à 367, que 41 membres, sans se récuser, n'ont pas donné leurs voix.

(Présidence du citoyen Delmas).

Suite de la séance permanente, dimanche 14 avril.

Des créanciers de Philippe d'Orléans viennent demander la levée des scellés apposés sur les effets mobiliers de leur débiteur. Renvoyé au comité de législation. — La section des Gardes-Francoises a arrêté une adresse à l'armée, à laquelle 24 sections ont déjà adhéré; elle vient la communiquer à la convention, qui l'approuve & en ordonne l'envoi.

On mentionne honorablement une proclamation du général Custine, sur les devoirs des soldats envers la république. — Une pétition, tendante à fixer le prix du pain, est renvoyée au comité d'agriculture. — On ordonne l'impression d'une adresse, dans laquelle les membres de la convention sont invités à mettre fin à leurs dissensions, & à ne plus employer les dénominations de *plaine* & de *montagne*.

Le ministre de la justice envoie copie du procès-verbal de la translation des Bourbons à Marseille : dans cette piece les commissaires du pouvoir exécutif semblent accuser la citoyenne Bourbon d'avoir tenu des propos inconsidérés, d'avoir témoigné de l'humeur, & même d'avoir, sur un point de la route, manifesté la résolution de ne pas aller plus loin. La convention passe à l'ordre du jour.

Des citoyens de Tours viennent, au nom des autorités constituées de cette ville, présenter une adresse remarquable par son énergie, plus remarquable encore par les mesures qu'elle provoque. « Législateurs, purger la nation des traîtres, des intrigans, des modérés, des hommes suspects, c'est ce que les hommes du 14 juillet & du 10 août sauront bien faire avec vous ou sans vous; mais ceux qui, dans les armées & dans les corps constitués, trahissent la nation, c'est vous seuls qui pouvez les atteindre; frappez-les, législateurs ». On demande ensuite, dans l'adresse, que les

propriétés des émigrés soient morcelées en faveur des vrais républicains; que tous ceux qui, durant la révolution, ont quitté le territoire de la république & sont revenus ensuite, soient réputés émigrés, & que leurs biens soient confisqués; que tous les François soient tenus de renouveler le serment à la république; les refusans seroient arrêtés: faire un code pénal révolutionnaire: mettre hors de la loi ceux qui parleroient de composer avec l'ennemi: destituer les ci-devant nobles & privilégiés, actuellement fonctionnaires: enfermer les autres: supprimer les domestiques mâles, ceux employés à l'agriculture exceptés: assurer les propriétés, en modérant l'excessive disproportion des fortunes, &c. — Sur la motion de Bentabolle, la convention décrète que l'adresse de Tours sera imprimée & distribuée à ses membres.

Séance permanente du lundi 15 avril, au matin.

Une députation assistera aux funérailles du citoyen Bertholin, membre de la convention. — Des fonctionnaires de Versailles viennent annoncer que, chaque jour, dans cette ville, le prix du pain hausse d'une manière effrayante; ils demandent une loi qui proportionne le prix du bled aux salaires des citoyens-ouvriers. Renvoyé aux comités d'agriculture & de législation.

Les commissaires de la convention dans le département de la Loire inférieure, écrivent en date du 12 avril, que ceux qui ont adressé à la convention des nouvelles rassurantes sur l'état de ce département, lui en ont imposé: la rive gauche de la Loire est encore infestée par les rebelles qui commettent des excès déplorables: il est instant que le conseil exécutif envoie de prompts secours. Renvoyé au comité de salut public.

L'évacuation de la ville & des châteaux de Namur a été l'effet d'une trahison; les généraux d'Harville & Boucher, & le commissaire des guerres Barneville, paroissent l'avoir concertée. L'adjudant-général Pachet, le colonel Montchoisy, & les commissaires des guerres Varvil & Ostelin, semblent avoir aussi quelque part à cette trahison. Les trois premiers seront arrêtés & traduits devant le tribunal révolutionnaire; les autres seront aussi arrêtés pour être entendus. C'est le comité de la guerre qui a fait rendre ce décret.

Un membre donne lecture d'une lettre, datée de Coron, département de la Vendée, le 11 avril, annonçant qu'après un combat d'une heure, cette ville a été reprise sur les rebelles, qui, au nombre d'environ 4 mille, ont perdu plus de 100 hommes, parmi lesquels un prêtre & l'un de leurs chefs; on leur a fait 30 prisonniers, & enlevé pain, vin, fourrages, mitraille & boulets, 30 bœufs & plusieurs vaches. Nous n'avons qu'un tué & deux blessés.

Lecointre de Versailles, après avoir fait quelques réflexions sur la nécessité de se réunir contre des périls communs, propose une espèce de scrutin épuratoire dans la convention. — Lanjuinais observe que cette mesure seroit elle-même un germe de divisions; il demande que, sur-le-champ, l'on discute le projet de déclaration des droits, & que trois jours de chaque semaine soient consacrés à la discussion des articles constitutionnels. Décrété.

Sur la motion de Gossuin, on décide que les dénonciateurs ne seront plus entendus que par la médiation d'un comité.

On discute la question de savoir si l'on traitera d'abord la déclaration des droits ou les bases constitutionnelles. « Au milieu des futurs contingens qui nous dévorent, dit Buzot, ne sachant pas où nous sommes, où nous allons, il faut se

hâter de caractériser un gouvernement, d'établir un plan quelconque, auquel, dans toutes les suppositions, les François puissent aisément se rallier: une déclaration des droits ne seroit pas un point de ralliement dans la république; l'espérance ne se nourrit pas toujours de probabilités, elle a besoin de faits. Commençons donc par déterminer les bases d'un gouvernement, & si le tems nous presse, nous pourrions les envoyer au peuple ».

« Quand il s'agit d'une constitution, dit Robespierre, doit-on calculer les minutes & les heures? Le peuple n'a-t-il pas tous les motifs qu'il lui faut pour défendre sa liberté? Ces motifs sont les droits sacrés de l'humanité & les principes éternels de la justice. On vous parle de dangers! ou vous les craignez, & alors vous êtes indignes de représenter la nation; ou vous ne les craignez pas, & alors occupez-vous paisiblement de l'ensemble & des détails de la constitution ». L'opinant veut que l'on discute d'abord la déclaration des droits.

Le président annonce que le maire de Paris, accompagné de commissaires des 48 sections, demande à être admis pour présenter une adresse qui a obtenu le consentement de la majorité des sections.

Buzot dit qu'il est intéressant de connoître ceux qui veulent dissoudre la convention, & il demande que les pétitionnaires soient tenus de signer individuellement leur adresse ou pétition, afin que les citoyens inculpés puissent les poursuivre.

Chasset observe que des citoyens de Lyon ont écrit ce matin au président, pour lui demander à être admis à la barre, & qu'ayant la priorité de demande, ils doivent avoir la priorité d'admission.

On admet les pétitionnaires de Lyon; ils tracent les malheurs qui depuis long-tems affligent cette ville, se plaignent de plusieurs actes arbitraires qu'ils imputent à Challier & Lauffel, membres de la municipalité, & même aux commissaires de la convention. — Nous ferons connoître demain les décrets qu'a occasionnés cette pétition.

Nous renvoyons aussi à demain les détails relatifs à la pétition présentée par les commissaires des quarante-huit sections & par la commune de Paris, pétition dans laquelle on exprime le vœu de l'expulsion, c'est-à-dire, de la révocabilité par les départemens, des citoyens Brissot, Guadet, Vergniaux, Gensonné, Grangeneuve, Buzot, Barbaroux, Salles, Biroteau, Petion, Lanjuinais, Fauchet, Valazé, Lassource, Pontécoulant, Lehardy, Gorlas, Valady, Chambon, Hardy, Lanthenas & Louvet.

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six derniers mois 1792.
Lettre L.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du 13 avril 1793.

Astions des Indes de 2500 liv.....	2050. 47. 2. 45.
Portion de 1600 liv.....	1275.
Idem, de 100 liv.....	80.
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	435
Emprunt de déc. 1782, quit. de finance.....	5 1/2. 5. 5 1/2. 6.
Emp. de 125 millions, déc. 1784. 1. 1/2. 7. 1. 1 1/4. 1 1/2. 1 3/4. p.	
Emprunt de 80 millions, avec bulletins.....	
Idem, sans bulletin.....	1 1/2. 2. 1 3/4. p.
Idem, sorti en viager.....	3/4. 1.
Bulletins.....	70.